

Le Sport sur ordonnance

Abderrahim DERRAJI - 2015-04-27 09:30:47 - Vu sur pharmacie.ma

Le 10 Avril dernier, en France, une loi a été adoptée par la majorité pour permettre aux médecins de prescrire du sport et de l'activité physique dans certaines pathologies .Il s'agit un nouvel outil thérapeutique non médicamenteux dont devraient bénéficier surtout les patients touchés par des affections de longues durées (ALD).

Certes les bienfaits de la pratique sportive sur la santé sont largement démontrés. Elle rallonge la durée de vie, et diminue le risque de mortalité prématurée avant 65 ans .Son impact est plus marqué sur les ALD puisqu'elle permet de réguler la glycémie chez les diabétiques et de maintenir ou même d'améliorer la niveau de la marche chez patients souffrant d'arthrose de genoux. Dans le domaine de la pathologie cardio vasculaire, l'activité physique diminue le risque de survenue d'insuffisance coronarienne et même elle diminue le risque de récurrence chez les coronariens connus. En cancérologie, elle permet de baisser le taux de récurrence des cancers du sein et du colon. >

Un test de prescription du sport a été déjà initié dans certaines villes Françaises avec une implication de la caisse d'assurance maladie, la mairie, et des organismes sportifs agréés. L'investissement dans ce domaine a permis une économie d'environ 56 millions d'euro. Il faut ajouter à cette économie la diminution de la consommation des médicaments et la diminution du temps d'arrêt de travail.

Il est prévu dans ce projet à tout patient utilisateur de la pratique sportive une notice d'utilisation comme pour les médicaments ainsi qu'un protocole d'activité pour chaque pathologie ce qui nous rapproche d'une sorte de Vidal du Sport.